



## Jumelage Montpellier – Sherbrooke

**Programme de mobilité étudiante « Job d'été »  
fin juin – mi-août 2026**

### **Offres d'emplois saisonniers à Sherbrooke, Québec, Canada**

Montpellier, ville jumelle de Sherbrooke au Canada depuis 2013, encourage la mobilité des jeunes montpelliérains, métropolitains et l'accueil des jeunes internationaux.

Ce programme, né en 2014 et dédié aux étudiants, se réalise en partenariat entre les villes jumelées de Montpellier et de Sherbrooke (Canada).

Fondé sur un principe de réciprocité, il permet d'offrir l'opportunité à 3 étudiants montpelliérains d'obtenir des emplois d'été dans la ville jumelle, de fin juin à la mi-août 2025, favorisant ainsi la mobilité internationale des jeunes et la découverte d'une autre culture.

#### **Critères d'éligibilité**

- Être étudiant à Montpellier
- Être âgé de 18 à 26 ans
- Détenir le permis de conduire B
- Ne jamais avoir participé à un programme de mobilité de la Ville de Montpellier
- Détenir un passeport valide (biométrique) 6 mois après le retour en France

#### **Types d'emplois proposés**

Les emplois offerts sont des postes temporaires destinés à des étudiants. Postes de jardiniers au service des espaces verts de la ville de Sherbrooke.

#### **Conditions salariales**

La rémunération est égale au salaire minimum en vigueur au Québec (630\$ par semaine).

#### **Coût pour le participant**

- Frais de voyage Paris–Montréal / Montréal-Sherbrooke A/R
- Frais de visa (150€ environ)
- Assurance individuelle 30€ environ
- Hébergement en campus, loyer pris en charge par la ville jumelle de Sherbrooke
- Déplacements intra-muros (bus) pris en charge par la ville jumelle de Sherbrooke

La Ville de Montpellier octroie une bourse de 500€ à chaque étudiant recruté, boursier de l'État français, permettant ainsi la prise en charge des frais de voyage.

#### **Constitution du dossier de candidature**

- Une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire de Montpellier
- Un curriculum vitae
- 1 photo
- Photocopie de la carte d'étudiant 2025 – 2026
- Photocopie du passeport valide 6 mois après le retour en France

**RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE (possibilité d'envoi des dossiers par mail)**

Béatrice COLOMBIER [beatrice.colombier@montpellier.fr](mailto:beatrice.colombier@montpellier.fr)  
Tel 04.67.34.87.72 / 04.67.34.70.11

Mission Action Extérieure et Relations Internationales – Ville de Montpellier  
Maison des Relations Internationales Nelson-Mandela  
Esplanade Charles de Gaulle (face au Corum)

Le dossier complet doit être envoyé par mail **AU PLUS TARD LE 30 janvier 2026**